

L'apprentissage,

une formation, des compétences, un emploi



Edition 2012



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Région Rhône-Alpes

CCIR
Rhône-Alpes

Pour préparer votre formation en apprentissage, vous devez CHOISIR UN MÉTIER

→ Vous informer et vous documenter

Des informations sur les métiers et leurs évolutions sont disponibles auprès des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres d'Agriculture, des organisations professionnelles.

La consultation de la documentation ONISEP (fiches métiers, guides spécialisés, CD ROM...) permet également de s'informer sur le secteur d'activité qui vous intéresse.

Le Conseil régional organise chaque année la semaine régionale de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel, et, en partenariat avec l'Etat, le Mondial des Métiers. Tous les partenaires de la formation professionnelle organisent des événements pour informer le public. Consultez le programme sur le site de la Région : www.rhonealpes.fr et saisissez l'occasion de rencontrer de nouveaux interlocuteurs.

Pour plus d'informations :

www.onisep.fr

www.rhonealpesorientation.org

www.orientation-pour-tous.fr

www.mondial-metiers.com

Astuce

Préparez sérieusement votre entretien : recherchez des informations au préalable et préparez des questions à poser. Soyez bref et montrez votre motivation. Soignez votre présentation.

→ Définir votre projet professionnel

Pour qu'un contrat d'apprentissage soit fructueux et débouche sur un emploi durable, il est essentiel de mûrir et de préparer votre projet.

L'engagement dans un contrat d'apprentissage exige une idée claire du métier que vous souhaitez exercer. Définir ses objectifs personnels, connaître les contraintes et les qualités requises du métier visé est indispensable.

Les CAD (Centres d'Aide à la Décision) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Points a des Chambres de Commerce et d'Industrie peuvent vous accompagner dans la construction de votre projet.

Témoignage

Nicolas, apprenti BP (Brevet Professionnel) Charcuterie Traiteur

”

J'ai su assez rapidement que je voulais être Charcutier-Traiteur ! Mon père était Boucher, et puis, en 4^{ème} et en 3^{ème} j'ai eu l'occasion de faire des stages qui n'ont fait que renforcer mon choix. J'avais vraiment besoin d'apprendre de manière « concrète », c'est pour ça que j'ai fait le choix de l'apprentissage. J'ai d'abord eu un CAP de Charcutier-traiteur, puis une mention complémentaire... c'est une spécialisation sur 1 an. J'ai ensuite travaillé un an et puis j'ai décidé d'aller plus loin dans ma formation. Je prépare donc un Brevet Professionnel.

”



→ Sélectionner la formation adaptée à votre projet

Des professionnels et des formateurs vous aident à mieux comprendre le contenu des métiers.

Pour les rencontrer, n'hésitez pas à fréquenter les forums d'information sur les métiers, à participer aux journées "portes ouvertes" organisées par les centres de formation d'apprentis, à prendre directement contact avec eux. Différents organismes peuvent également vous accompagner dans votre réflexion : CIO - SCUJO - Missions Locales - BIJ. Osez rencontrer des professionnels du métier visé : constituez votre réseau pour vous renseigner sur les métiers et leurs conditions d'exercice et afin de préparer votre recherche d'entreprise.

→ Faire le choix de l'alternance

Lorsque vous avez défini votre projet professionnel, il vous reste à choisir votre mode de formation : par la voie scolaire ou par l'apprentissage. Si les diplômes, les titres et les épreuves sont les mêmes, le mode de formation diffère.

Dans le cadre de la voie scolaire, il s'agit de poursuivre sa formation à temps plein dans un lycée professionnel ; avec l'apprentissage, la formation se répartit en alternance entre le Centre de Formation d'Apprentis et l'entreprise d'accueil au sein de laquelle est désigné un maître d'apprentissage qui vous suit plus précisément pendant votre formation.

Grâce à l'apprentissage, quel que soit mon âge, je m'insère en entreprise.

Vous avez une reconnaissance de travailleur handicapé ou vous souhaitez engager les démarches pour l'obtenir ?

Au titre de leur partenariat avec l'AGEFIPH, les réseaux consulaires rhônalpins vous accompagnent dans vos démarches spécifiques. Vous pouvez bénéficier d'adaptations et d'aménagements particuliers ainsi que de dérogations à la limite d'âge.

Par ailleurs, votre employeur bénéficie d'aides financières supplémentaires pour votre embauche. Renseignez-vous auprès des CAD et Points a. N'hésitez pas à prendre contact avec les développeurs Mission handicap. Vous trouverez leurs coordonnées dans la rubrique « 25 développeurs à votre service » (page 11).



Témoignage

Marlène, apprentie BP (Brevet Professionnel) Coiffure



J'ai toujours voulu faire de la coiffure mais à la fin de ma 3^{ème} je n'ai pas trouvé de maître d'apprentissage. Je suis donc allée en seconde générale, et j'ai passé un BAC de gestion comptabilité. J'ai ensuite intégré une école privée et j'ai ainsi pu passer mon CAP en 1 an en étant dispensée des matières d'enseignement général.

Je me suis ensuite orientée vers le BP en apprentissage. C'est une voie, qui contrairement à ce qu'on peut penser parfois, exige beaucoup d'investissement : il faut travailler beaucoup, être très organisé et autonome.

A la sortie du BP, je serai employée dans mon entreprise actuelle. Je souhaite rapidement intégrer un poste de manager et j'espère bien, d'ici 5 ans, ouvrir mon propre salon.



RECHERCHER UNE ENTREPRISE



Les employeurs sont de plus en plus sollicités pour accueillir et recruter des jeunes. Vous devez donc entamer votre recherche de contrat dès le mois de mars pour débiter votre formation en septembre.

Astuce

ACTIVEZ VOTRE RÉSEAU RELATIONNEL

N'hésitez pas à solliciter vos amis, votre famille... Laissez votre candidature dans plusieurs lieux afin de multiplier les contacts.

Rédiger votre CV et votre lettre de motivation, préparer l'entretien d'embauche

Votre CV est obligatoirement réalisé avec un traitement de texte. Votre lettre de motivation est manuscrite.

Renseignez-vous sur les entreprises qui vous intéressent et adaptez votre CV en fonction de leurs caractéristiques.

Pour les plus jeunes d'entre vous l'expérience peut aussi être issue de vos stages, vos activités sportives ou associatives... Il importe surtout de laisser vos coordonnées à l'entreprise susceptible de vous recontacter.

Consulter les offres d'emploi

Une offre en contrat d'apprentissage est une offre d'emploi à part entière. On peut donc consulter des offres

- au Centre d'Aide à la Décision (CAD) de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui assure également un service de mise en relation avec des employeurs après entretien,
- au Point a de votre CCI,
- auprès des CFA (Centres de Formation d'Apprentis) auxquels les employeurs peuvent communiquer leurs offres,
- au Pôle Emploi,
- dans la presse quotidienne régionale, dans la presse gratuite,
- auprès de certaines organisations professionnelles,
- sur la Bourse des contrats du réseau Consulaire : www.rhone-alpes-apprentissage-alternance.com.

Consultez le portail national d'offres d'apprentissage : www.alternance.emploi.gouv.fr

Prospecter spontanément des entreprises

Ce type d'approche doit impérativement être adapté aux différentes entreprises visées. En effet, vous n'aborderez pas de la même façon un commerçant ou un artisan, pour lequel le contact direct est souhaitable, et le chef d'entreprise ou le responsable du personnel d'une grande société, pour lequel une candidature par courrier est impérative.

Bon à savoir

Des développeurs pour doper l'apprentissage

Pour développer la signature de nouveaux contrats d'apprentissage, les réseaux des CCIT et des CMA de Rhône-Alpes ont recruté des "développeurs apprentissage". Grâce au soutien financier de l'État, ils démarchent les entreprises pour les sensibiliser au dispositif de l'apprentissage et aux aides accordées.

Ainsi, les Chambres consulaires disposent d'offres d'entreprises recherchant des apprentis. N'hésitez pas à les contacter (voir page 11).



POSITIVÉ VOS ÉCHECS

Echec à un entretien, réponse négative à un courrier...

Toute expérience, même si elle n'est pas concluante, est instructive et doit vous aider à être plus performant la prochaine fois. Ne vous arrêtez pas au premier refus, persévérez : de nombreux contacts seront nécessaires avant de décrocher le contrat qui vous intéresse.

Effectuer les DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Astuce

Pour renforcer l'intérêt de votre candidature auprès d'un chef d'entreprise, pensez à lui dire que son entreprise peut bénéficier d'aides à l'embauche et à la formation, et qu'elle est exonérée, totalement ou partiellement, de certaines charges sociales patronales et de certaines taxes.

→ Le contrat

Les démarches administratives sont effectuées par l'entreprise.

Pour constituer votre contrat d'apprentissage, vous devez fournir à l'entreprise :

- Votre carte d'identité ou votre carte de séjour,
- Un CV et une lettre de motivation,
- Selon votre cas, une copie du dernier contrat signé ou du dernier diplôme obtenu ou un certificat de fin de scolarité.
- Vous aurez à passer une visite médicale d'embauche.

→ **L'enregistrement** de votre contrat de travail est effectué par la Chambre consulaire compétente. (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture).

→ Le dossier d'inscription au CFA

Afin de préparer votre dossier d'inscription, contactez le CFA qui vous indiquera les documents à fournir (photos d'identité, timbres, copie du dernier contrat signé ou du dernier diplôme obtenu ou un certificat de fin de scolarité, dossier d'hébergement à compléter, etc.).

Vous ne pourrez intégrer la formation que lorsque toutes ces démarches auront été accomplies.

Témoignage

Caroline, apprentie BTS Action Commerciale



A la fin de la troisième, peu motivée par le cadre scolaire, j'ai voulu intégrer le milieu professionnel. Attirée par le commerce, j'ai signé un contrat d'apprentissage dans une PME pour préparer un CAP de vente relation clientèle. J'ai ensuite continué mon cursus par un Bac Pro Commerce, toujours en apprentissage, dans la même entreprise. J'ai réussi ce diplôme et l'entreprise m'a gardée, en tant que responsable des ventes d'un magasin. Après une année, j'ai voulu poursuivre mes études et j'ai intégré un BTS action commerciale dans une grande entreprise. L'apprentissage m'a permis à la fois de me former et d'acquérir une expérience professionnelle.



CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION

Astuce

Multipliez vos chances

- Plusieurs centres de formation peuvent proposer la même formation, comparez pour bien choisir. Renseignez-vous également sur le contenu exact de la formation : programmes des cours, planning, alternance, type d'enseignement dispensé.
- Si vous effectuez des démarches spontanées auprès des entreprises, informez votre interlocuteur sur les modalités de la formation en CFA.

→ 10 Centres de formation d'apprentis consulaires proches de vous

Vous avez trouvé une entreprise qui est prête à vous accueillir en contrat d'apprentissage. A vous maintenant de choisir votre Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et de constituer votre dossier d'inscription. Ce choix doit être fait en étroite concertation avec votre entreprise d'accueil.

Les Centres de formation consulaires sont particulièrement soutenus par les différentes professions pour lesquelles ils forment. Ils s'attachent à mettre en œuvre une pédagogie préparant efficacement au diplôme ainsi qu'à la vie en entreprise grâce à leurs équipes qui en sont souvent issues.

→ Modalités d'alternance, en général :

- Pour les CAP/BEP : 1 semaine au CFA et 3 semaines en entreprise
- Pour les BAC PRO/BTS : 1 semaine au CFA et 1 semaine en entreprise ou 2 semaines au CFA et 2 semaines en entreprise.

→ Vie pratique

Possibilités d'hébergement dans 5 CFA, de restauration (1/2 pension) et de transport pour l'ensemble des CFA.

La Région Rhône-Alpes vous apporte une aide financière pour couvrir vos frais.

N'hésitez pas à contacter les CFA qui vous conviennent. Pour obtenir des informations complémentaires, voir toutes leurs coordonnées en page 8.

Pour en savoir plus :

www.crm-rhonealpes.fr ou www.rhone-alpes.cci.fr



LES DIPLÔMES ET TITRES PRÉPARÉS

BAC PRO : Baccalauréat Professionnel

BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles

BMA : Brevet des Métiers d'Arts

BP : Brevet Professionnel

BPA : Brevet Professionnel Agricole

BT : Brevet de Technicien

BTM : Brevet Technique des Métiers

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

CQPM : Certificat de Qualification Professionnelle de la Métallurgie

CS : Certificat de Spécialisation

CTM : Certificat Technique des Métiers

DMA : Diplôme des Métiers d'Arts

DT : Diplôme de Technicien

MC : Mention Complémentaire

Actualité

” Dans le cadre de la loi CHERPION, l'apprentissage est désormais ouvert aux jeunes voulant exercer un métier saisonnier ou une mission d'intérim. ”

UN RÉSEAU AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES JEUNES



**Le réseau des CCIT et
CMA de Rhône-Alpes,
une formation
près de chez vous.**

Une expérience fondée sur
l'accueil de 11 000 apprentis chaque
année et un taux moyen de réussite aux
examens de 80% tous niveaux confondus.

→ Les 12 Points a des Chambres de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes

Les CCIT participent activement à un développement qualitatif des dispositifs liés à l'apprentissage et aux formations alternées en animant un réseau de Points a. Les Points a des CCIT de Rhône-Alpes répondent aux demandes de compétences des entreprises, aux souhaits d'orientation des jeunes et aux attentes des partenaires de l'emploi.

Leurs missions :

- Promouvoir les métiers du commerce, de l'industrie et des services,
- Informer et conseiller les entreprises et les jeunes sur les différentes aides en matière d'emploi et de formation,
- Enregistrer les contrats d'apprentissage.

→ Les 11 Centres d'Aide à la Décision (CAD) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes

Le réseau des CAD est le service d'orientation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat que les artisans ont souhaité pour le développement de formations par l'apprentissage de qualité. C'est ainsi que les actions des CAD s'articulent autour de quatre objectifs principaux :

- Information sur les métiers et l'apprentissage ;
- Aide à l'élaboration du projet professionnel des jeunes dans le cadre de l'apprentissage ;
- Assistance aux entreprises pour une meilleure définition de leurs besoins ;
- Mise en relation des candidats à l'apprentissage et des entreprises.



10 CFA à votre service

Les CCIT et les CMA de Rhône-Alpes proposent dans chacun de leurs CFA de nombreuses formations aux métiers de l'automobile et 2 roues, bâtiment, bijouterie, bois et ameublement, coiffure, commerce/vente/services, communication graphique/industrie graphique/enseigne/signalétique, cordonnier, ébéniste, environnement, esthétique, fleuristerie, géomètre topographe, gestion, hôtellerie/restauration, logistique, métiers d'art et métiers rares, métiers de bouche, métiers de l'électronique, de l'électricité et de l'informatique, mode et habillement, paramédical, photographie, service à la personne, social.

CFA du CECOF

52-54 avenue de la Libération
BP 209
01502 Ambérieu-en-Bugey Cedex
Tél. 04 74 38 40 22 - Fax 04 74 38 41 02
E-Mail : cfa@cecof.asso.fr
Site web : www.cecof.asso.fr

*Automobile (maintenance, carrosserie)
Coiffure
Commerce/vente
Ebénisterie
Fleuristerie
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche*

CFA de la SEPR Ardèche Nord

58, chemin de Villedieu
07100 Annonay
Tél 04 75 32 40 20 - Fax 04 75 32 40 27
E-Mail : sepr.annonay@sepr.edu
Site web : www.sepr.edu

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Commerce/vente
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche*

CFA Ardèche Méridionale

Route de l'Aérodrome - 07200 Lanas
Tél. 04 75 93 50 24 - Fax 04 75 93 12 82
E-mail : accueil@cfa-ardeche-meridionale.fr
E-mail : accueil@cfa-ardeche-meridionale.fr
Site web : www.aubenas.cci.fr

*Coiffure
Commerce/vente
Hôtellerie/Restauration
Maintenance automobile
Métiers de bouche*

CFA CCID (CFA Consulaire des Compétences Interprofessionnelles de la Drôme)

52-74, avenue Barthélémy de Laffemas
BP 1063 - 26010 Valence cedex
Tél 04 75 75 70 68 - Fax 04 75 43 84 11
E-mail : cfa@drôme.cci.fr
Site web : www.drôme-cfa.com

*Commerce/Vente/Tertiaire
Environnement
Gestion*

CFA Lucien Ravit ADAFP

5, Rue de la Sablière - 26250 Livron
Tél. 04 75 61 69 55 - Fax 04 75 85 60 19
E-mail : adafp@wanadoo.fr
Site web : www.cfalucienravit.com

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche*

CFA de l'EFMA (Espace Formation des Métiers et de l'Artisanat)

10 rue Saint Honoré
Champ-Fleuri - CS 24013
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
Tél. 04 74 43 67 00 - Fax 04 74 43 67 08
E-mail: contact@efma.fr
Site web : www.efma.fr

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Esthétique
Commerce/Vente
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche*

CFA de l'IMT (Institut des Métiers et des Techniques)

10, rue Aimé Pupin
38029 Grenoble cedex 2
Tél. 04 76 28 26 98 - Fax 04 76 28 26 99
E-Mail : imt@grenoble.cci.fr
Site web : www.imt-grenoble.fr

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Bâtiment
Coiffure
Commercial/marketing
Commerce/vente et services
Environnement
Gestion/comptabilité
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche
Paramédical
Service à la personne*

CFA CIASEM

28, rue des Mouliniers - BP 60098
42010 Saint-Etienne cedex 2
Tél. 04 77 59 31 80 - Fax 04 77 59 31 99
E-mail : direction@cfa-mouliniers.com
Site web : www.cfa-mouliniers.com

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Commerce/Vente
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche
Paramédical*

CFA du Roannais ARPA

155, route de Briennon - 42300 Mably
Tél. 04 77 44 83 50 - Fax 04 77 72 38 35
E-Mail : cfa.roannais@cfa.fr
Site web : www.cfa.fr

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Commerce/Vente
Hôtellerie/Restauration
Métiers de bouche*

CFA de la SEPR Lyon

46, rue professeur Rochaix
69424 Lyon Cedex 03
Tél. 04 72 83 27 28 - Fax 04 72 83 27 00
E-Mail : accueil@sepr.edu
Site web : www.sepr.edu

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
2 roues
Bijouterie
Bois et ameublement
Coiffure
Commerce/Ventes/Services
Communication graphique/Industrie
graphique/enseigne et signalétique
Cordonnier
Esthétique
Fleuristerie
Géomètre topographe
Métiers de l'électronique, de l'électricité et de
l'informatique
Métiers d'art et métiers rares
Métiers de la topographie
Mode et habillement
Paramédical
Photographie
Social*

CFA de l'ARFA

105, rue Henri Depagneux - 69400 Limas
Tél. 04 74 68 25 32 - Fax 04 74 60 08 88
E-mail : infoscfa@arfa-formation.fr
Site web : www.arfa-formation.com

*Automobile (maintenance, carrosserie,
peinture)
Coiffure
Gestion
Logistique*



Les CFA hors les murs

Le MEDEF, la CGPME, l'UPA, les CCI et les CMA de Rhône-Alpes ont créé deux CFA hors les murs qui forment ensemble près de 1300 apprentis jusqu'au niveau BTS :

IFIR

66, avenue Jean Mermoz
BP 8048 - 69351 Lyon cedex 08
Tél. 04 78 77 05 56 - Fax 04 78 77 05 45
info@ifir.fr
www.ifir.fr

IFA des Alpes

IFA des Alpes
3 avenue Reynoard 38100 Grenoble
Tél. 04 76 49 04 77 - Fax 04 38 12 05 03
ifa.des.alpes@wanadoo.fr
perso.wanadoo.fr/ifa38

Pour l'enseignement supérieur, le MEDEF, la CGPME, les CCI, les universités et les grandes écoles, ont créé trois CFA formant près de 3200 apprentis :

Forma-Sup Ain-Rhône-Loire

66, avenue Jean Mermoz - BP 8048
69351 Lyon cedex 08
Tél. 04 78 77 04 56 - Fax 04 78 77 35 30
contact@formasup-arl.fr
www.forma-sup-arl.fr

Forma-Sup Isère-Drôme-Ardèche

3 avenue Reynoard 38100 Grenoble
Tél. 04 76 84 56 52 - Fax 04 38 12 05 03
forma-sup.isere-drome-ardeche@wanadoo.fr

Forma-Sup des Pays de Savoie

27, rue Royale - BP 2320
74010 Annecy cedex
Tél. 04 50 52 39 26 - Fax 04 50 52 39 06
formasup@maisondesentreprises74.com



Les 12 Points a des CCIT de Rhône-Alpes

01 Ain, tél. 04 74 32 13 00 -
www.ain.cci.fr

07 Ardèche
www.ardeche.cci.fr
Délégation Nord-Ardèche
tél. 04 75 69 27 28
Délégation Ardèche méridionale,
tél. 04 75 35 85 00

26 Drôme, tél. 04 75 75 70 07
www.drome.cci.fr

38 Grenoble, tél. 04 76 28 29 80
www.grenoble.cci.fr
Nord-Isère, tél. 04 74 95 24 15
www.ccinordisere.fr

42 Saint-Etienne/Montbrison,
tél. 04 77 43 04 20
www.saint-etienne.cci.fr

Roannais, tél. 04 77 44 54 64
www.roanne.cci.fr

69 Lyon, tél. 0 821 231 251 (*)
www.lyon.cci.fr

Beaujolais, tél. 04 74 62 73 00
www.beaujolais-cci.com

73 Savoie, tél. 0 820 22 73 73 (**)
www.savoie.cci.fr

74 Haute-Savoie, tél. 04 50 33 72 24
www.haute-savoie.cci.fr

(*) 0,12€ TTC/min
(**) 0,09€ TTC/min

Les 11 CAD (Centre d'Aide à la Décision) des CMA de Rhône-Alpes

- 01 Ain, tél. 04 74 47 49 47
cad@cma-ain.fr
- 07 Ardèche, tél. 04 75 07 54 00
s.degiron@cma-ardeche.fr
- 26 Drôme, tél. 04 75 48 72 00
m.faure@cma-drome.fr
Drôme, site de Montélimar,
tél. 04 75 48 72 00
m.faure@cma-drome.fr
- 38 Isère, site de Grenoble,
tél. 04 76 70 82 14
aurelie.sferrazza@cma-isere.fr
Isère, site de Vienne,
tél. 04 74 57 70 70
stephanie.laurent@cma-isere.fr
- 42 Loire, site de Saint-Etienne,
tél. 04 77 92 38 00
sylvie.gonnet@cma-loire.fr
Loire, site de Roanne,
tél. 04 77 23 78 78
amelie.garnier@cma-loire.fr
- 69 Rhône, tél. 04 72 43 43 56
cad@cma-lyon.fr
- 73 Savoie, tél. 04 79 69 94 29
f.petit@cma-savoie.fr
- 74 Haute-Savoie, tél. 04 50 23 10 20
amelie.peller@cma-74.fr

25 développeurs à votre service

→ 11 Développeurs de l'apprentissage des CCIT de Rhône-Alpes :

- 01 Ain, Martine BALOUFAUD - mbaloufaud@ain.cci.fr
- 07 Ardèche, Annick TISSERAND - a.tisserand@ardeche.cci.fr
Michel RENARD - michel.renard@ardeche.cci.fr
Didier COSTE - didier.coste07@gmail.com
- 26 Drôme, Sabrina BOUQUET - s.bouquet@drome.cci.fr
- 38 Nord-Isère, Sylvia EMANUELE - s.emanuele@nord-isere.cci.fr
Grenoble, Adeline RAUL - adeline.raul@grenoble.cci.fr
- 42 Saint-Etienne, Didier PAPADOPOULOS - didier.papadopoulos@saint-etienne.cci.fr
- 69 Lyon, Agnès FERJOUX - ferjoux@lyon.cci.fr
Beaujolais, Gwenaëlle LUPY - glupy@villefranche.cci.fr
- 74 Haute-Savoie, Sandrine CHARBONNET - scharbonnet@haute-savoie.cci.fr



→ 3 Développeurs apprentissage - Mission handicap de la CCIR Rhône-Alpes :

- 01 Ain
- 69 Rhône nisio@rhone-alpes.cci.fr
- 07 Ardèche
- 26 Drôme
- 42 Loire fernandez@rhone-alpes.cci.fr
- 38 Isère
- 73 Savoie
- 74 Haute-Savoie poncet@rhone-alpes.cci.fr

→ 11 Développeurs de l'apprentissage des CMA de Rhône-Alpes :

- 01 Ain, Philippe BROYER/Marie-Hélène ESPEL - mh.espel@cma-ain.fr
- 07 Ardèche, Séverine DEGIRON - s.degiron@cma-ardeche.fr
- 26 Drôme, France ARGOUD - f.argoud@cma-drome.fr
- 38 Isère/Grenoble, Jennifer TODESCHINI - jennifer.todeschini@cma-isere.fr
Isère/Vienne, Véronique GARREC - veronique.garrec@cma-isere.fr
- 42 Loire/Saint-Etienne, Alexianne GIROUD - alexianne.giroud@cma-loire.fr
Loire/Roanne, Chantal CHAZELLE - chantal.chazelle@cma-loire.fr
- 69 Rhône, Laurence GUYOT - l.guyot@cma-lyon.fr
- 73 Savoie, Anne-Sophie KIEVITCH - as.kievitch@cma-chambery.fr
- 74 Haute-Savoie, Emmanuel MULON - emmanuel.mulon@cma-74.fr



L'apprentissage

plus qu'une formation, une véritable expérience professionnelle.

→ Une formation

Elle se déroule alternativement dans une entreprise et dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

→ Un contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée qui vous engage avec l'entreprise. Si vous avez accompli la scolarité du premier cycle de l'enseignement secondaire, vous pouvez signer un contrat d'apprentissage à partir de 15 ans et jusqu'à 26 ans (sauf dérogations). Les droits, devoirs et obligations des deux parties sont donc identiques à ceux définis dans un contrat de travail « classique ». La durée du contrat peut varier de 1 à 3 ans, en fonction du métier et du niveau de qualification préparés.

→ Un salaire

Pour le travail fourni, vous recevrez une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel.

Ce pourcentage varie selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

→ Un avenir

À la fin du contrat d'apprentissage, tout est possible.

L'employeur et vous-même êtes libres de donner ou non une suite au contrat.

→ Vous pouvez signer un nouveau contrat d'apprentissage pour préparer un diplôme supérieur ou éventuellement pour vous orienter dans une autre voie.

→ Vous pouvez également intégrer définitivement l'entreprise qui vous a formé ou une autre entreprise.

Dans l'attente de la signature d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée, vous devez vous inscrire au Pôle Emploi afin de percevoir une allocation chômage proportionnelle au temps travaillé et au salaire perçu.

→ Des possibilités de mobilité européenne :

Les Chambres consulaires sont impliquées dans la plateforme initiée par la Région Rhône-Alpes pour favoriser la mobilité des apprentis. Les CFA du réseau proposent à leurs apprentis de tous niveaux de formation, des périodes de travail dans un pays de l'Union Européenne. La première condition est d'avoir l'accord de votre entreprise. Ajoutez un plus à votre carrière en profitant de cette opportunité. Parlez-en à votre formateur référent.

Témoignage

Florent, apprenti ingénieur



En école d'ingénieur, on m'a proposé l'apprentissage.

Cela m'a tout de suite séduit car j'avais envie d'entrer dans la vie active. Ainsi, on sait ce que c'est que de répondre aux exigences d'une entreprise. On acquiert le sens des responsabilités que n'ont pas forcément les personnes qui suivent un cursus classique.



Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Rhône-Alpes
Central Parc N°1 - 119, Bd Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. 04 72 44 13 30 - Fax 04 78 89 93 73
www.crm-rhonealpes.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes
32 Quai Perrache - CS 10015
69286 Lyon cedex 02
Tél. 04 72 11 43 43 - Fax 04 72 11 43 62
www.rhone-alpes.cci.fr